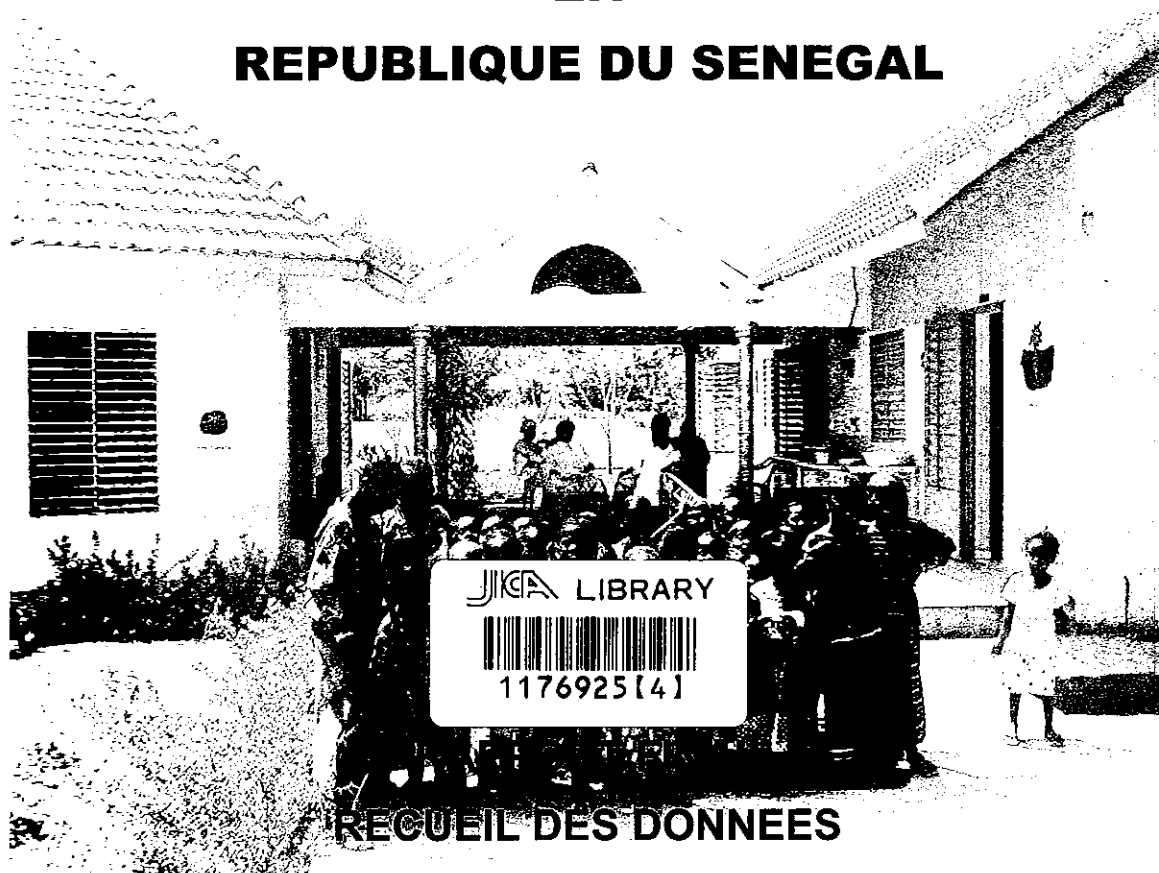


AGENCE JAPONAISE DE
COOPERATION
INTERNATIONALE(JICA)

AGENCE NATIONALE DE
LA CASE DES TOUT- PETITS
REPUBLIQUE DU SENEGAL

**ETUDE
POUR
L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA PETITE ENFANCE
EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL**



RECUEIL DES DONNEES

Août 2004

KRI INTERNATIONAL CORP.

HM

JR

04-18

**AGENCE JAPONAISE DE
COOPERATION
INTERNATIONALE(JICA)**

**AGENCE NATIONALE DE
LA CASE DES TOUT-PETITS
REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**ETUDE
POUR
L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA PETITE ENFANCE
EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL**

**RAPPORT FINAL
RECUEIL DE DONNEES**

AOUT 2004

KRI INTERNATIONAL CORP.

RAPPORT FINAL

RAPPORT SOMMAIRE

RAPPORT PRINCIPAL

RAPPORT D'ACCOMPAGNEMENT

RECUEIL DE DONNES (MANUELS)



1176925[4]

Taux de change

(en août 2004)

US\$1=¥110.45

US\$1=FCFA534.08

FCFA1 = ¥0.21

INTRODUCTION

Si vous-même ainsi que les membres de votre communauté formez le rêve de démarrer une Case des Tout-Petits (CTP), ce Recueil de Données (Manuels) vous guidera sur la manière d’y parvenir

Si vous-même ainsi que les membres de votre communauté envisagez de favoriser le développement de la petite enfance (DPE) en exploitant une CTP en vue d’améliorer l’environnement de la petite enfance, ce Recueil de Données (Manuels) vous montrera la manière adéquate d’y parvenir

Ce Recueil de Données (Manuels) contient les informations nécessaires aux composantes suivantes afin de vous montrer les étapes et procédures permettant de faciliter l’exploitation et la gestion d’une CTP par le biais de l’approche participative de la communauté

Le Recueil de données (Manuels) se rapporte aux composantes suivantes

Chapitre 1 “MANUEL DE L’APPROCHE COMMUNAUTAIRE”

Chapitre 2 “MANUEL DE SENSIBILISATION AUX CTP”

**Chapitre 3 “MANUEL DE SENSIBILISATION ET D’EXPLOITATION POUR
LES COMITES DE GESTION DES CTP”**

Chapitre 4 “MANUEL D’ENTRETIEN DES CTP”

Chapitre 5 “REGLEMENT DES COMITES DE GESTION DES CTP”

Nous espérons que ce Recueil de Données (Manuels) contribuera à promouvoir le DPE et à améliorer l’environnement de la petite enfance. Nous espérons également que ce type d’activités liées au DPE débouchera sur l’autonomisation de la communauté et la protection des droits de l’enfant.

Remarque

Ce Recueil de Données (Manuels) a été préparé par l’ANCTP (ancien MFPE) sous la direction technique de la JICA *Study Team* dans le cadre du Projet Pilote de la JICA. Ce Recueil de Données (Manuels) sera par la suite, à partir des enseignements et expériences tirés de l’exploitation et de la gestion des CTP, mis à jour régulièrement par l’ANCTP en collaboration avec les partenaires au développement.

Tabelau récapitulatif sur l'usage des Manuels

| Titre | Cible | Objectifs | Quand l'utiliser? | Comment l'utiliser? | Type de matériel | Langues |
|---|--|---|--|--|----------------------|---|
| Manuel de l'Approche Communautaire | Personnel de l'ANCTP | <ul style="list-style-type: none"> - Faire comprendre au personnel de l'ANCTP et aux personnes liées aux CTP qu'obtenir la compréhension de la population et la participation active de la communauté dès la phase de planification est cruciale pour la construction et l'exploitation harmonieuses d'une CTP. - Que le personnel de l'ANCTP et les personnes liées aux CTP utilisent ce manuel lorsqu'ils approchent la communauté au sujet de la construction et de l'exploitation d'une nouvelle CTP. | Avant la construction d'une CTP | <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de l'ANCTP devrait utiliser ce manuel lors de présentations aux personnels de l'ANCTP et des CTP. - Les personnels de l'ANCTP et des CTP devraient utiliser ce manuel pour leurs activités de terrain. | Texte | Anglais, français |
| Manuel de Sensibilisation aux CTP | Equipe de sensibilisation composée du personnel de l'ANCTP, d'animateurs, de mères-assistantes, etc. | <ul style="list-style-type: none"> - Faire mieux comprendre à la population d'une zone ciblée l'environnement dans lequel les enfants vivent. - Sensibiliser la population d'une zone ciblée à l'environnement dans lequel les enfants vivent. | Avant la construction d'une CTP | <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de l'ANCTP devrait utiliser ce manuel lors de présentations aux personnels de l'ANCTP et des CTP. - Les personnels de l'ANCTP et des CTP devraient utiliser ce manuel pour leurs activités de terrain. | Images, Texte, Vidéo | Anglais, français |
| Manuel de Sensibilisation et d'Exploitation pour les Comités de Gestion des CTP | Personnel de l'ANCTP, animateurs, mères-assistantes et membres du Comité de Gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Que les membres d'un Comité de Gestion de CTP et le personnel de CTP aient les connaissances nécessaires pour assurer une gestion saine des affaires administratives et financières. | Avant et pendant la construction d'une CTP | <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de l'ANCTP devrait utiliser ce manuel lors de présentations au personnel de CTP et aux membres du Comité de Gestion de CTP. - Les membres du Comité de Gestion de CTP devraient utiliser ce manuel pour l'exploitation d'une CTP et sur le terrain. | Images, Texte, Vidéo | Anglais, français (une partie en Wolof et Pulaar) |
| Manuel d'Entretien des CTP | Personnel de l'ANCTP, animateurs, mères-assistantes et membres du Comité de Gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Que le personnel de CTP et les membres d'un Comité de Gestion de CTP comprennent l'importance de l'entretien des infrastructures et apprennent à les entretenir. | Avant la construction d'une CTP | <ul style="list-style-type: none"> - Le personnel de l'ANCTP devrait utiliser ce manuel lors de présentations au personnel de CTP et aux membres du Comité de Gestion de CTP. - Le personnel de CTP et les membres du Comité de Gestion de CTP devraient utiliser ce manuel pour l'exploitation d'une CTP. | Texte | Anglais, français |
| Règlement des Comités de Gestion des CTP | Personnel de l'ANCTP, animateurs, mères-assistantes et membres du Comité de Gestion | <ul style="list-style-type: none"> - Que les membres d'un Comité de Gestion de CTP parviennent à un consensus sur le rôle du Comité et stipulent comment exploiter et gérer une CTP afin d'assurer son bon fonctionnement. | Avant la construction d'une CTP | <ul style="list-style-type: none"> - Les membres d'un Comité de Gestion de CTP devraient se référer à ce manuel pour mettre en place leur propre Règlement. | Texte, Vidéo | Anglais, français, Pulaar |

CHAPITRE 1 :
MANUEL DE L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

ETUDE POUR
L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA PETITE ENFANCE
EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL

MANUEL DE L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

TABLE DES MATIERES

| | | |
|----------|--|------------|
| 1 | INTRODUCTION | 1-1 |
| 2 | OBJECTIFS GENERAUX..... | 1-1 |
| 3 | OBJECTIFS SPECIFIQUES | 1-1 |
| 4 | METHODES PEDAGOGIQUES..... | 1-2 |
| 5 | L'ANIMATION : UN PREALABLE A LA MISE EN SERVICE DE LA CASE DES TOUT-PETITS | 1-2 |
| 6 | POURQUOI L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA CASE DES TOUT-PETITS | 1-3 |
| 7 | CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE..... | 1-3 |
| 8 | QUELQUES PISTES POUR L'ANIMATEUR POLYVALENT DE LA CASE DES TOUT-PETITS(CTP)..... | 1-4 |
| | 8.1 La sensibilisation des populations..... | 1-4 |
| | 8.2 La conscientisation..... | 1-5 |
| | 8.3 L'identification des situations problèmes..... | 1-5 |
| | 8.4 La hiérarchisation des problèmes..... | 1-5 |
| | 8.5 L'identification des éléments de solution..... | 1-5 |
| | 8.6 L'organisation de la micro-planification..... | 1-5 |
| | 8.7 La mise en œuvre des activités..... | 1-6 |
| | 8.8 Le suivi évaluation..... | 1-6 |

ANNEXE

- Annexe A : Savoir communiquer
- Annexe B : Fiche signalétique du village (ou du quartier).
- Annexe C : Comment réaliser un arbre à problèmes
- Annexe D : Planning des activités (exemple :Micro-jardin)
- Annexe E : Fiche de présentation des responsables de la case des tout-petits
- Annexe F : Fiche des enfants(0-6 ans) pouvant fréquenter la case des tout-petit

1. INTRODUCTION

L'impérieuse nécessité d'une implication des populations à la base aux fins d'un système de gestion pertinent de la case des tout-petits, a fait naître le besoin de fournir aux animateurs polyvalents des éléments sur les principes et techniques de l'approche communautaire.

En effet, l'on constate dans de nombreux cas, le délaissement voire l'abandon d'infrastructures nouvellement créées ou parfois leur sous-utilisation et le refus des formes de gestion proposées.

L'une des raisons à cet état de fait serait que ces initiatives fut-elles porteuses d'espoir en théorie, ne sont pas basées sur une bonne compréhension des convictions et attitudes des populations qui devraient en bénéficier.

Ainsi ce guide qui ambitionne de contribuer à la résolution de ce genre de problème se veut pratique pour servir de base à la connaissance du milieu, au renforcement des capacités et au respect des croyances des groupes de base avec lesquels l'animateur polyvalent devra travailler.

De caractère souple, la méthodologie proposée fait alors une grande place à des outils simples mais efficaces.

2. OBJECTIFS GENERAUX

Le guide vise à donner aux animateurs polyvalents les aptitudes qui leur permettent de se rendre compte de la nécessité de l'approche communautaire comme stratégie d'auto-prise en charge du fonctionnement de la case des tout-petits par les populations à la base.

3. OBJECTIFS SPECIFIQUES

Ils visent à rendre les animateurs polyvalents aptes à :

- Maîtriser les données essentielles relatives à l'animation des groupes de base.
- Dresser les caractéristiques essentielles de l'approche participative.
- Justifier la pertinence de l'approche communautaire dans la gestion de la case des tout-petits.
- Assurer une bonne communication avec les groupes de base.
- Réaliser un diagnostic participatif.
- Assurer la gestion communautaire de la case des tout-petits.

4. METHODES

On présente quelques méthodes ci-dessous ;

- Exposés
- Fiches techniques
- Simulation en groupes
- Visites organisées
- Echanges d'expériences
- Tests d'évaluation.

5. L'ANIMATION : UN PREALABLE A LA MISE EN SERVICE DE LA CASE DES TOUT-PETITS

Dans nos villages et villes existent des problèmes qui ont pour noms :

- Forte poussée démographique.
- Insuffisance dans le système de prise en charge de la Petite Enfance.
- Chômage des jeunes.
- Pauvreté.
- Habitat insalubre.
- Ordures ménagères visibles presque partout.
- Manque d'eau.
- Insuffisance de la fourniture en électricité.
- Fréquence de maladies (diarrhées, paludisme, maladies respiratoires, etc.)
- Insuffisances de salles de classe.
- Insécurité galopante.
- Manque de terres de culture. Etc.

Face à ces difficultés, les populations tentent de s'organiser pour améliorer leurs conditions de vie.

C'est ainsi que l'on peut constater presque partout la mise sur pied de nombreuses organisations populaires comme les Groupements de Promotion Féminine (GPF), les Associations Sportives et Culturelles (ASC), les Groupements d'Intérêt Economique (GIE), les Associations Religieuses (Dahira), les Associations d'Entr'aide (« MBotaay »), etc.

En outre, des actions communautaires telles que les garderies d'enfants sont initiées dans ces localités.

Pour renforcer les avantages attendus de la case des tout-petits, il convient d'une part, de tenir compte de ce grand mouvement et d'autre part de s'appuyer sur cette dynamique par une action d'animation permanente qui trouve sa pertinence dans l'observation, l'écoute, la compréhension et le respect des préoccupations des populations.

6. POURQUOI L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE DANS LE FONCTIONNEMENT DE LA CASE DES TOUT-PETITS ?

Centré sur le village ou le quartier qui se révèlent comme l'espace où les populations rurales et urbaines s'identifient plus aisément qu'aux entités appelées communes ou communautés rurales, l'approche communautaire permet de faire conserver aux populations locales la place prépondérante et le rôle qui leur revient dans le cadre de la réalisation de leurs aspirations.

Cette approche donne à ces mêmes populations la possibilité d'assumer correctement leurs responsabilités dans la prise de décisions en vue d'un bon fonctionnement de la case des tout-petits et des projets de développement de leurs localités.

7. CARACTERISTIQUES ESSENTIELLES DE L'APPROCHE COMMUNAUTAIRE

A la lumière de ce qui précède, l'on peut dire que l'approche communautaire est une méthode, une démarche de type raisonné pour construire un partenariat avec la population, sur la base d'actions décidées par elle et/ou avec elles, pour un développement local.

Ainsi, il peut être retenu que l'approche communautaire se caractérise essentiellement par :

- Une bonne connaissance du milieu
- Une démarche raisonnée et intégrale
- Un partenariat, offrant des possibilités de participation active
- Une démarche d'écoute, d'apprentissage et enfin
- Une attitude et des comportements favorables à l'auto promotion des communautés de base.

Dès lors il s'agira de :

- Faciliter l'auto prise en charge du fonctionnement de la case des tout-petits et des micro-projets par les populations bénéficiaires.
- Procéder à la micro planification au moyen de laquelle des solutions sont recherchées par le plus grand nombre.

Il sera également question de favoriser l'acquisition d'une autonomie progressive dans la résolution des problèmes et l'amélioration des performances.

Les innovations seront perçues non plus comme des faits imposés mais comme une réponse à une situation - problème largement ressentie.

Sous ce rapport, les chances de pérenniser ces innovations (édification d'une case des tout-petits, mise en place d'un micro -projet) vont s'accroître parce que relevant d'une demande et d'une acceptation de la population.

Faut-il le souligner, l'approche communautaire exige de l'animateur polyvalent, et de tous ses partenaires, humilité, disponibilité, écoute, compréhension et respect des préoccupations de la population locale.

8. QUELQUES PISTES POUR L'ANIMATEUR POLYVALENT DE LA CASE DES TOUT-PETITS

Elles peuvent être présentées comme des capacités à accroître au bénéfice de ces personnels pour qu'ils soient aptes à :

- Caractériser le profil de l'animateur polyvalent.
- Définir et maîtriser ses rôles dans le fonctionnement de la case des tout-petits.
- Utiliser correctement les instruments de l'approche communautaire qui lui sont proposés : (Cf. « Savoir communiquer »)
- Constituer une base pertinente d'éléments relatifs à la connaissance du milieu (village ou quartier).
- Réaliser un diagnostic de qualité accessible au plus grand nombre (Cf. « Fiche village ou quartier »).
- Pouvoir restituer les résultats du diagnostic à la population et à tous les autres partenaires.

Les éléments que voilà, permettront de centrer les interventions sur :

8.1 La sensibilisation des populations

Il s'agira de :

- Renforcer les capacités d'analyse des communautés pour qu'elles arrivent à retracer l'évolution du village ou du quartier et pouvoir présenter le phénomène de la pauvreté par ses causes et effets : (arbres à problèmes)
- Amener le mouvement associatif local (GPF, ASC, « Dahiras », « MBoaay », GIE, etc.) à prendre conscience des facteurs limitants relatifs à l'amélioration des

conditions de vie de la population mais aussi à acquérir des compétences permettant de décrire les changements intervenus dans le Milieu comme un phénomène évolutif dans lequel les populations ont une part de responsabilité.

8.2 La conscientisation

Il sera question d'un appui au profit des populations dans le processus du diagnostic de leur milieu.

Ainsi, il leur sera possible de mieux se situer dans l'analyse de la situation en vue d'une action mûrement réfléchie..

8.3 L'identification des situations problèmes

L'on cherchera ici à aider les populations dans le renforcement de leurs capacités à :

- Identifier les situations jugées insatisfaisantes par le plus grand nombre et telles qu'elles sont réellement vécues par ces communautés.
- Faire le lien entre les changements du contexte général et l'existence de problèmes.

8.4 La hiérarchisation des problèmes

Il s'agira de :

- Rendre les populations aptes à dresser un tableau des priorités en tenant compte des expériences vécues, des facteurs favorables et limitants pour la réussite des actions futures.

8.5 L'identification des éléments de solution

L'objectif sera d'appuyer les populations pour qu'elles soient en mesure de :

- Valoriser leurs connaissances et leurs pratiques.
- Analyser les causes de la persistance des problèmes.
- Choisir les actions les plus adaptées au contexte du milieu (village ou quartier).

8.6 L'organisation de la micro-planification

L'on tentera d' :

- Aider les populations dans le sens de l'auto prise en charge efficace et efficiente des actions futures par un système approprié de planification (Cf. fiche « planning des activités »)

8.7 La mise en œuvre des activités

Il s'agira de :

- Rendre les populations capables d'une maîtrise des éléments relatifs à la mise en œuvre correcte des activités programmées.

8.8 Le suivi évaluation

L'objectif visé est de rendre les populations aptes à :

- Contribuer activement au suivi et à l'évaluation par une identification des écarts entre les résultats et les objectifs pour un apport de correctifs pertinents.

L'analyse critique de la participation à l'exécution des activités demeure une condition essentielle pour garantir la pérennisation.

ANNEXES

SAVOIR COMMUNIQUER

1- DEFINITION

La communication est l'ensemble des processus physiques et psychologiques par lesquels s'effectue un échange d'information ou une mise en relation d'une ou de plusieurs personnes avec une ou plusieurs personnes en vue d'atteindre certains objectifs.

Processus de transfert d'une expérience allant d'un émetteur vers un récepteur par le moyen d'un support auditif, visuel, accessoirement tactile ; et à condition que l'émetteur et le récepteur aient en commun des éléments de connaissance et les principes d'organisation de ce transfert.

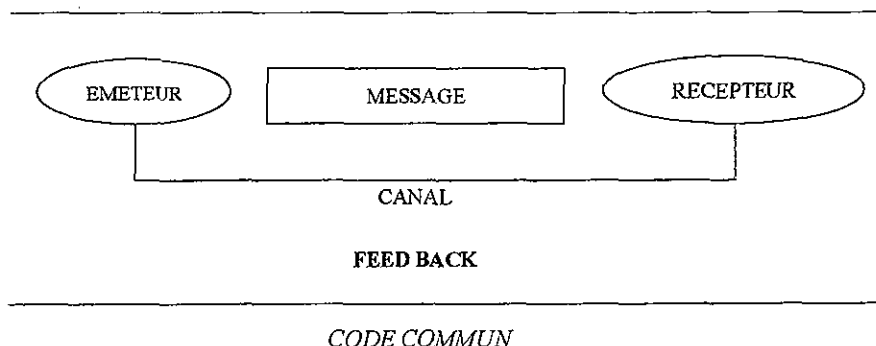
II- PROCESSUS DE LA COMMUNICATION

A) Aspects formels

Le processus de la communication comprend les éléments essentiels suivants :

- *L'émetteur* : C'est la source d'où proviennent les idées.
- *Le récepteur* : C'est le destinataire des idées.
- *Le message* : Ce sont les idées ou les informations que l'on veut faire passer.
- *Le code* : C'est le langage, les signes, les gestes et symboles utilisés.
- *Le canal* : C'est le moyen utilisé pour faire passer le message (communication interpersonnelle et communication par les mass-média)
- *Le feed-back* : C'est l'ensemble des réactions verbales et non verbales qu'ont les récepteurs après avoir reçu le message.

SCHEMA DU PROCESSUS FORMEL DE COMMUNICATION



B) Aspects psychologiques

L'émetteur n'arrive pas toujours à exprimer ce qu'il a l'intention d'exprimer et le récepteur ne reçoit souvent qu'une partie du message qui lui est adressé pour les raisons psychosociologiques suivantes :

- Leur histoire personnelle
- Leur motivation
- Leur état affectif
- Leur niveau intellectuel et culturel
- Leur cadre de référence
- Leur statut et rôle sociaux.

III- OBSTACLES

A) Au niveau de l'émetteur

- Attitude de l'émetteur : complexe de supériorité, d'infériorité, non respect des coutumes locales, impatience, manque de crédibilité ;
- Différence d'âge, de sexe (parfois) entre émetteur et récepteur ;
- Différence de niveau socio-économique mis en évidence (par exemple par les bijoux, les habits) ;
- Différence d'expériences ;
- Méconnaissance du groupe cible ;
- Valeurs religieuses ;
- Valeurs personnelles négatives ;
- Méconnaissance du sujet.

B) Au niveau du récepteur

- Phénomène d'attente.
- Perception du message selon sa sensibilité et ses expériences ;
- Trop soucieux, occupé par d'autres sujets ;
- Attitude (complexe de supériorité, d'infériorité) ;
- Manque d'intérêt pour le message ;
- Non concerné par le message ;
- Manque de confiance en l'émetteur.

C) Au niveau du message

- Termes trop techniques ;

- Longueur du message ;
- Trop de messages à la fois ; trop d'information ;
- Message confus, non compris ;
- Message inapproprié aux besoins du récepteur.

D) Au niveau du canal

- Mauvais choix du canal ;
- Environnement non favorable : bruit, grésillement appareil, parasites, radio, etc.
- Non disponibilité du canal pour la population cible.

E) Au niveau du Feed-back

- Absence de rétro-information ;
- Méthode inappropriée ; rétro-information insuffisante ;
- Non conforme au message.

IV- PRINCIPE DUNE BONNE COMMUNICATION

CREDIBILITE : La source doit être compétente et digne de confiance pour que le récepteur puisse croire au message.

CONTEXTE : Le message doit concerner le récepteur et solliciter sa participation.

CONTENU : Le message doit avoir une signification véritable.

CODE COMMUN : Le message doit être compris aussi bien par l'émetteur que par le récepteur.

CLARTE/COMPREHENSION : Le message doit rester essentiellement le même ; bien que des variations peuvent être introduites avec la répétition.

CANAUX : Le message doit être véhiculé à travers des canaux que le receveur est à même d'utiliser.

CAPACITE : Le receveur doit être capable de faire ce que le message lui demande de faire.

FICHE SIGNALÉTIQUE DU VILLAGE (OU DU QUARTIER)

I- INFORMATIONS GÉNÉRALES

- Nom du village ou du quartier
- Localisation C.R
 Ville
 Département
 Région
- Date de création
- Nombre de maisons
- Nom du Chef de village /Délégué de quartier
- Profession
- Limite géographique
- Nombre de maisons
 - Avec résidence du propriétaire
 - Avec résidence du propriétaire et des locataires
 - Avec résidence du ou des locataires

II- INFORMATIONS DÉMOGRAPHIQUES

- Population totale du village ou du quartier
- Nombre d'adultes hommes
- Nombre d'adultes femmes
- Nombre de jeunes (15-35 ans)
 - Filles
 - Garçons
- Nombre de personnes du 3^e âge
 - Hommes
 - Femmes

III- INFORMATIONS SOCIALES

- Indiquer les 03 ethnies les plus représentatives.
- Structures éducatives existantes
 - Ecoles élémentaires
 - Daaras
 - Ecoles
 - Atelier ou centre de formation
 - Autres à préciser
- Les infrastructures socio-sanitaires qui existent dans le village, le quartier - Autres (à préciser)
 - Case de santé
 - Centre social
 - Centre ou poste de santé
 - Maternité ou PMI
 - Hôpital
- Les structures associatives existantes et leur nombre
 - Associations
 - Groupements
 - G.I.E
 - Autres (préciser)
 - Dahiras
 - Associations Parents d'élèves
- Nombre de jeunes sans emplois (préciser leur âge)
 - Filles
 - Garçons
- Identifier les notables du quartier
- Structures commerciales existantes
 - Marchés
 - Boutiques
 - Magasins
- Equipements de détente pour jeunes
 - Jardins publics
 - Grand place
- Lieux de culte
 - Mosquée

- Grande mosquée
- Eglise
- Equipements autres
 - Existe t-il des branchements en eau ?
- Individuels
 - Existe t-il des branchements en électricité ?

IV- LA DYNAMIQUE DU QUARTIER

- Y a t-il déjà eu une mobilisation du quartier (totale ou partielle) pour la réalisation d'une activité ?
- Dans quel domaine ?
- Décrivez les motivations ?
 - Religieuses ou Laïques ?
 - Quel est le groupe promoteur (jeunes, adultes, hommes, femmes) ?
- Y a t-il des perspectives dans les actions envisagées pour contribuer au développement du village (du quartier) ?
 - Lesquelles ?
- Nature des rapports avec les autorités locales (C.R, Municipales, etc.)

V- LES PROBLEMES PRIORITAIRES DU VILLAGE OU DU QUARTIER

COMMENT REALISER UN ARBRE A PROBLEMES ?

DEFINITION : Un arbre à problèmes est un schéma avec les racines comme problèmes élémentaires, le tronc comme problèmes intermédiaires et les feuillages constituent le problème central.

Cet outil est utilisé suite aux résultats enregistrés dans la partie « *diagnostic* » (Cf. Fiche de présentation du village ou du quartier) et où l'on identifie avec les populations concernées le problème principal.

Il s'agira ici de la prise en charge de la petite enfance.

Comment faire ?

Pour réaliser l'arbre à problèmes les phases suivantes seront suivies :

- D'abord identifier consensuellement le problème central, c'est à dire celui que le plus grand nombre considère comme essentiel (Prise en charge de la Petite Enfance).
- Ensuite dégager pas à pas les problèmes qui en sont la cause pour arriver finalement :
 - Soit aux problèmes les plus élémentaires qu'il faudra d'abord résoudre.
 - Soit à des problèmes qui n'ont pas de solutions imaginables.
 - Soit sur des solutions pour lesquelles les avis de la population divergent ce qui pourrait constituer une source de difficultés lors de la mise en œuvre de l'action envisagée (CTP ou micro-projet).

PLANNING DES ACTIVITES

Exemple de Micro-jardin

| Période | Octobre | | | | Novembre | | | | Décembre | | | | Janvier | | | | Février | | | | Mars | | | |
|-----------------------|---------|----|----|----|----------|----|----|----|----------|----|----|----|---------|----|----|----|---------|----|----|----|------|----|----|---|
| | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 | 1 | 2 | 3 | 4 |
| Choix du lieu | -- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Achat des Equipements | -- | -- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Confection des tables | | | -- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Achat semences | | - | - | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Semis | | | - | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Entretien | | | -- | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | | |
| Récolte | | | | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | |
| Bilan | | | | -- | | | | | | | | | | -- | -- | -- | -- | -- | -- | -- | | | | |

JICA

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE LA FAMILLE
ET DE LA PETITE ENFANCE

DIRECTION DE LA PETITE ENFANCE
ET DES DROITS DE L'ENFANT

Date-----

FICHE DE PRESENTATION DES RESPONSABLES DE LA CASE
DES TOUT-PETITS DE -----

Région..... Département..... Arrondissement..... Commune Rurale..... Quartier.....

| | Prénoms et Nom | Sexe | Age | Téléphone | Observations |
|--|---|------|-----|-----------|--------------|
| <i>Comité de gestion de la case des Tout- Petits</i> | Président (e) | | | | |
| | Vice-président(e) | | | | |
| | Secrétaire Général(e) | | | | |
| | Secrétaire Général(e) Adjoint | | | | |
| | Trésorier(e) | | | | |
| | Trésorier(e) Adjoint | | | | |
| <i>Comité de Supervision</i> | Chef de village / délégué de quartier | | | | |
| | Représentantes des Groupements de Promotion Féminine | | | | |

| | Fonctionnement | Prénoms et Nom | Sexe | Age | Téléphone | Observations |
|--|--|----------------|------|-----|-----------|--------------|
| <i>Personnel de la Case des Tout- Petits</i> | Représentant du Groupement des jeunes | | | | | |
| | Représentant des élus locaux résidant dans le village/quartier | | | | | |
| | Représentant des notables et chefs religieux du village | | | | | |
| | Représentant des groupements socioprofessionnels | | | | | |
| | Directeur de l'école élémentaire | | | | | |
| | Infirmier chef de poste | | | | | |
| | Animateur polyvalent de la case | | | | | |
| | Animateur polyvalent de la case | | | | | |
| | La mère assistante | | | | | |
| | Grand-mère | | | | | |
| <i>Micro Projet</i> | Grand-père | | | | | |
| | Autre (2° animateur polyvalent) | | | | | |
| | Autre (2° mère-assistante) | | | | | |
| | Représentant du Groupement de micro projet | | | | | |

Représentant élus locaux résidant dans le village - conseillers ruraux, municipaux.

- Représentant du Groupement Socioprofessionnels - artisans, chauffeurs, commerçants.

REPUBLIQUE DU SENEGAL

MINISTRE DE LA FAMILLE
ET DE LA PETITE ENFANCE

CHAPITRE2 :
MANUEL DE SENSIBILISATION AUX CTP

ETUDE POUR
L'AMELIORATION DE L'ENVIRONNEMENT
DE LA PETITE ENFANCE
EN
REPUBLIQUE DU SENEGAL

MANUEL DE SENSIBILISATION AUX CTP

TABLE DES MATIERES

| | | |
|---|--|------|
| 1 | L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ENFANT | 2-1 |
| 2 | LA CASE DES TOUT-PETITS UN LIEU DE SOCIALISATION | 2-10 |
| 3 | ORGANISATION..... | 2-16 |
| | -Le comité de Gestion (Organe exécutif de 6 membres) | 2-17 |
| 4 | LA FORMATION | 2-20 |

1. L'ENVIRONNEMENT SOCIO-ECONOMIQUE DE L'ENFANT



L'équipe Animation/Sensibilisation dans le cadre du diagnostic des sites cibles, apprécie avec les populations l'environnement socio-économique de l'enfant.



Une situation de pauvreté sévit dans l'ensemble des sites.



Le nombre d'enfants en charge est très élevé.



Les conditions de vie des ménages sont très précaires...



et ont une influence négative
sur la santé des populations et des enfants en particulier.



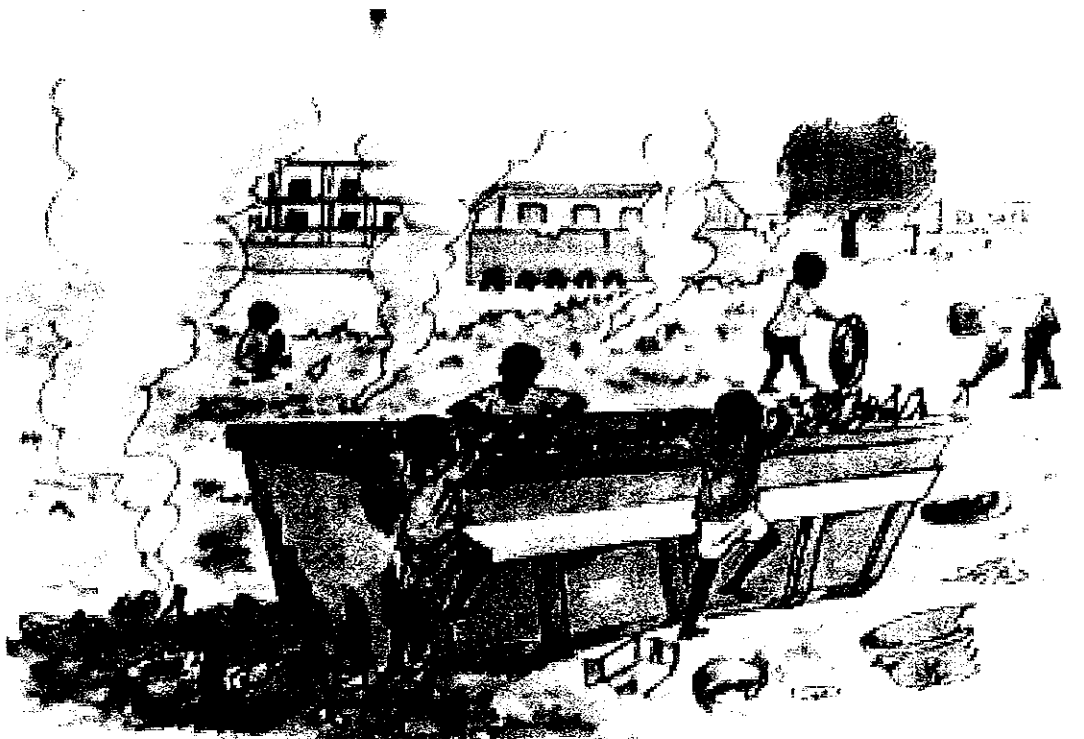
La surcharge de travail de la femme ne lui donne pas du temps libre pour bien s'occuper de son enfant.



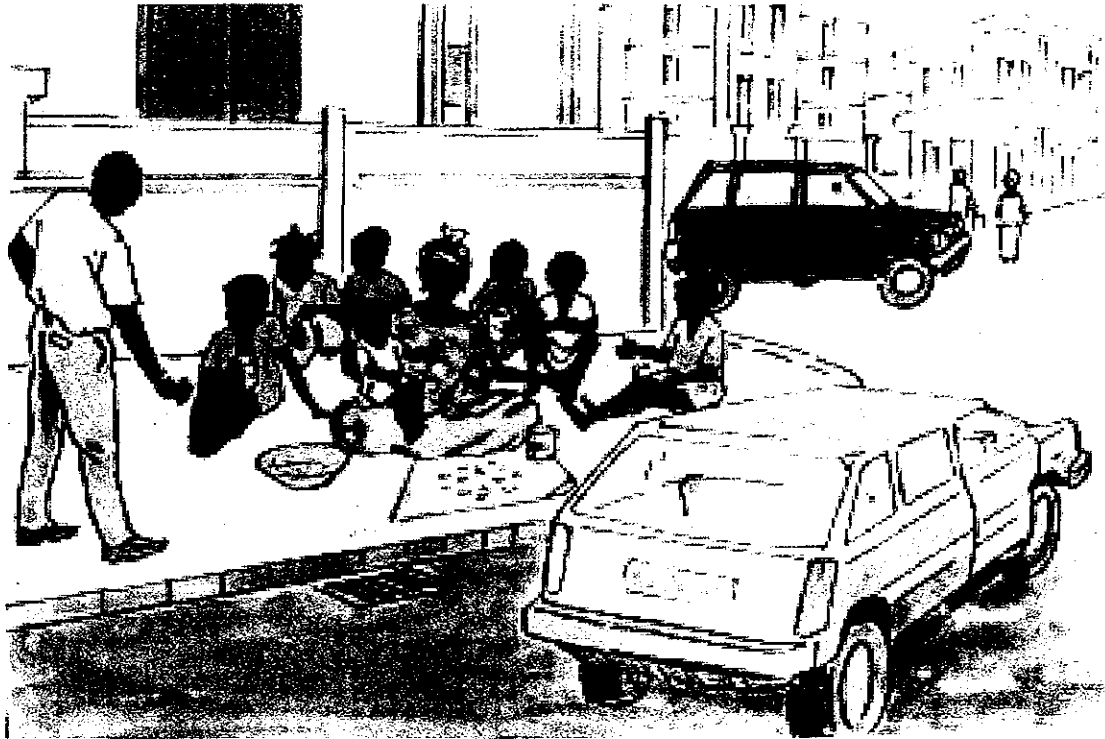
Ils sont livrés très tôt à la rue,



alors que d'autres ont la chance d'aller à l'école.



Ils passent leur temps dans les dépotoirs à la recherche de nourriture.



Ils sont utilisés par les adultes pour attirer la pitié.



Sans toit, ils dorment dans la rue.



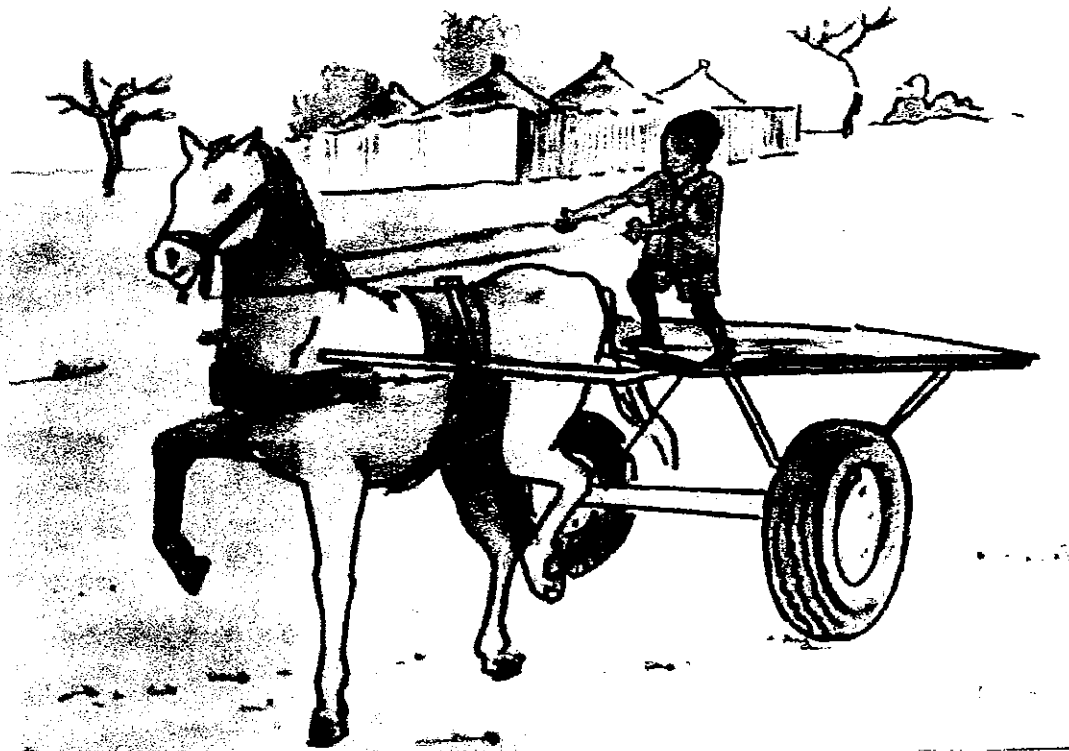
Dès fois, ils sont exploités ...



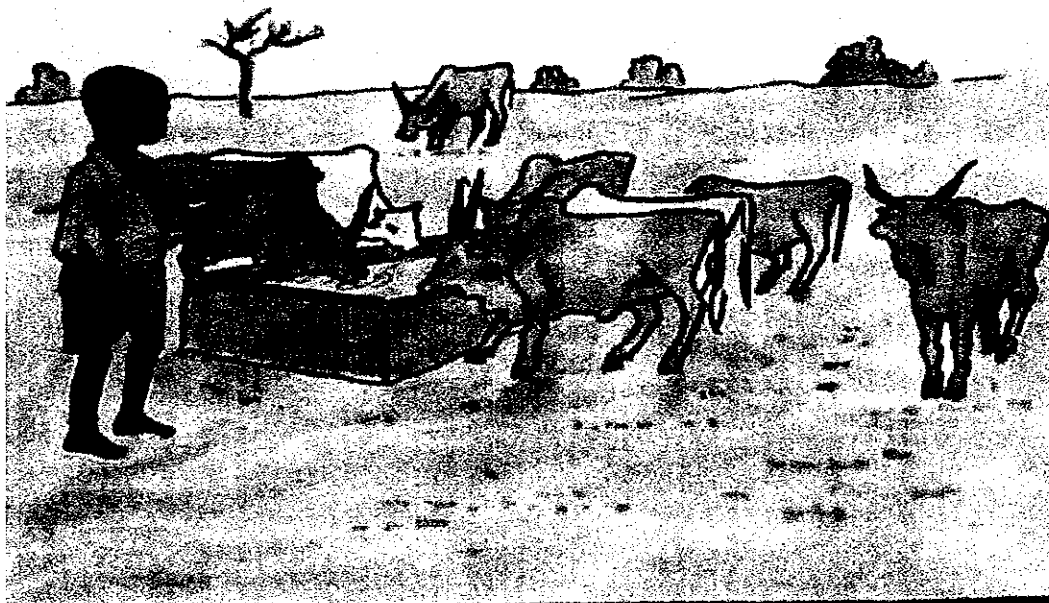
... pour la mendicité.



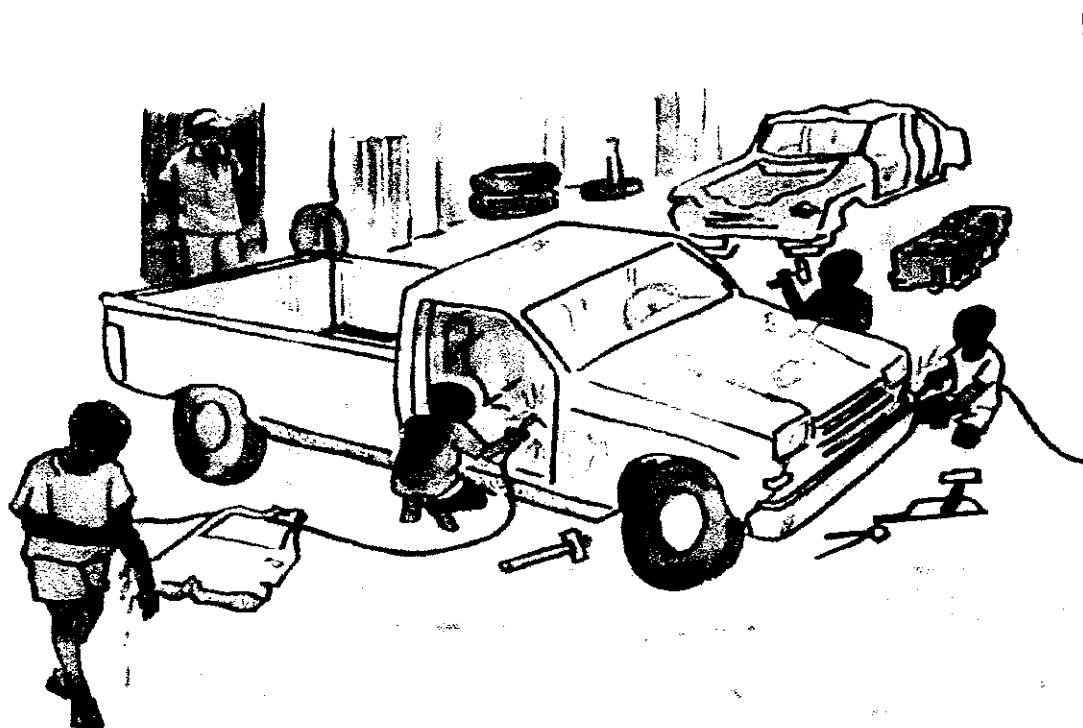
Le travail des enfants devient vite une réalité : le petit cireur,



le conducteur de charrette,



le petit éleveur qui gère le troupeau,



le mécanicien effectuant des travaux souvent dangereux.



La petite fille n'a pas la chance d'aller à l'école. Elle s'occupe des petits travaux domestiques. Elle pile le mil ;

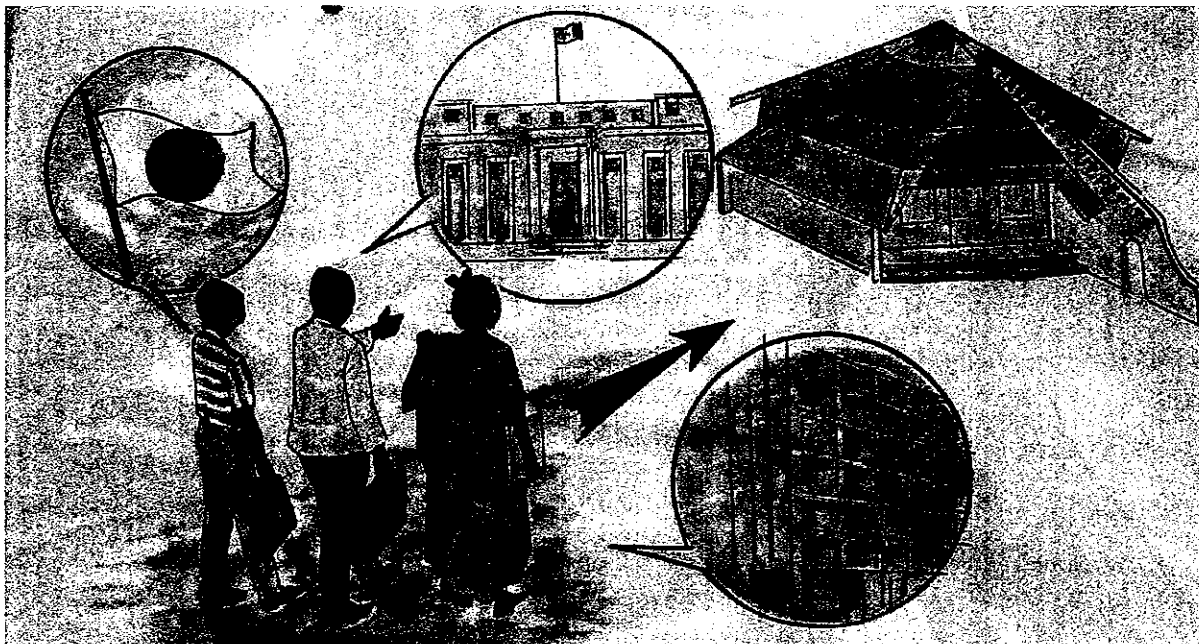


balaie la maison



aide sa maman pour préparer la cuisine.

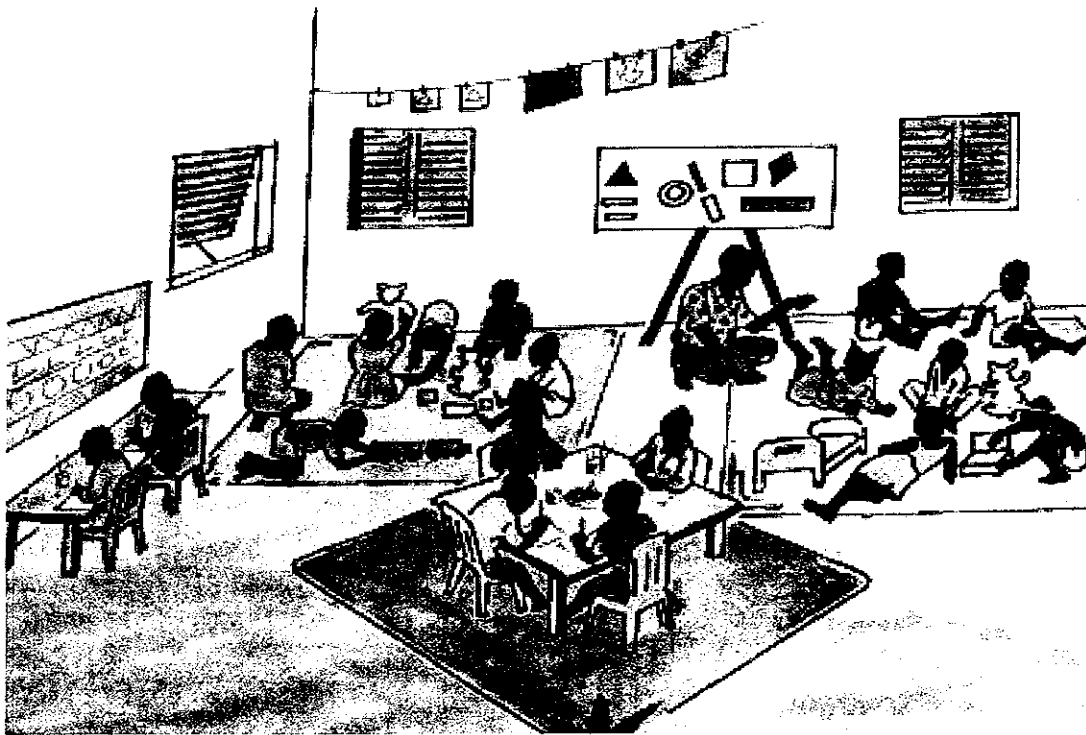
2. LA CASE DES TOUT-PETITS UN LIEU DE SOCIALISATION



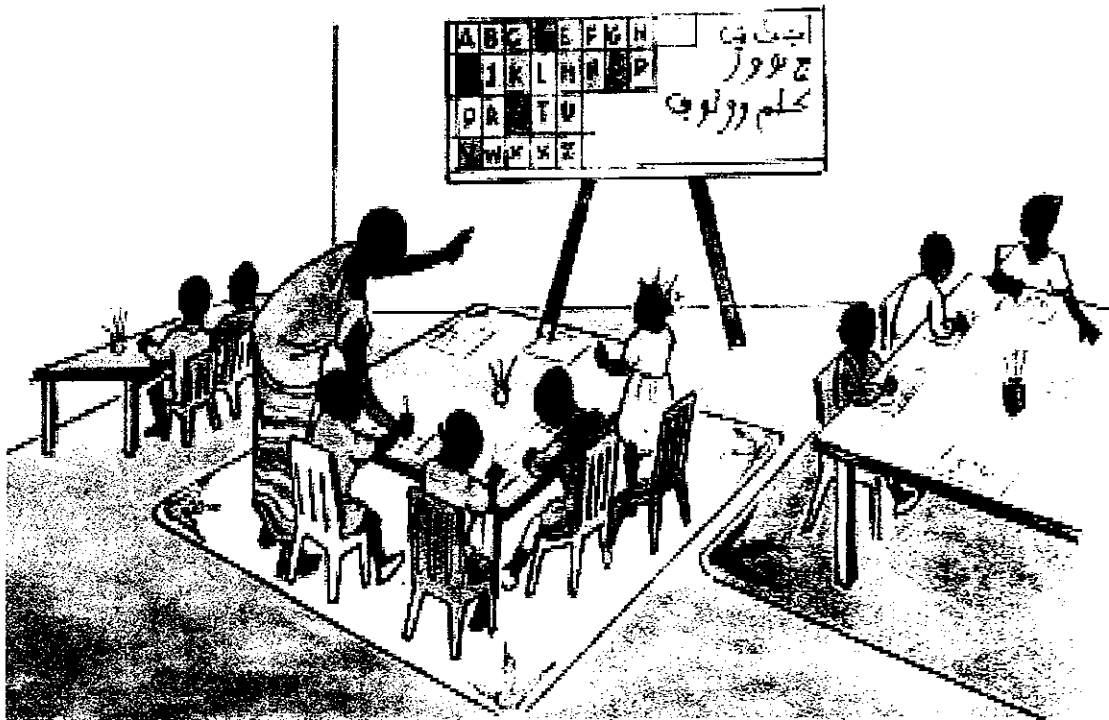
Le projet de la Case des Tout-Petits imaginé et conçu par le Président, est exécuté par le Ministère de la Famille et de la Petite Enfance. Il bénéficie de l'appui financier de la Coopération Japonaise.



La Case des Tout-Petits est un lieu éducatif de socialisation ouvert à l'ensemble des enfants sans exclusion.



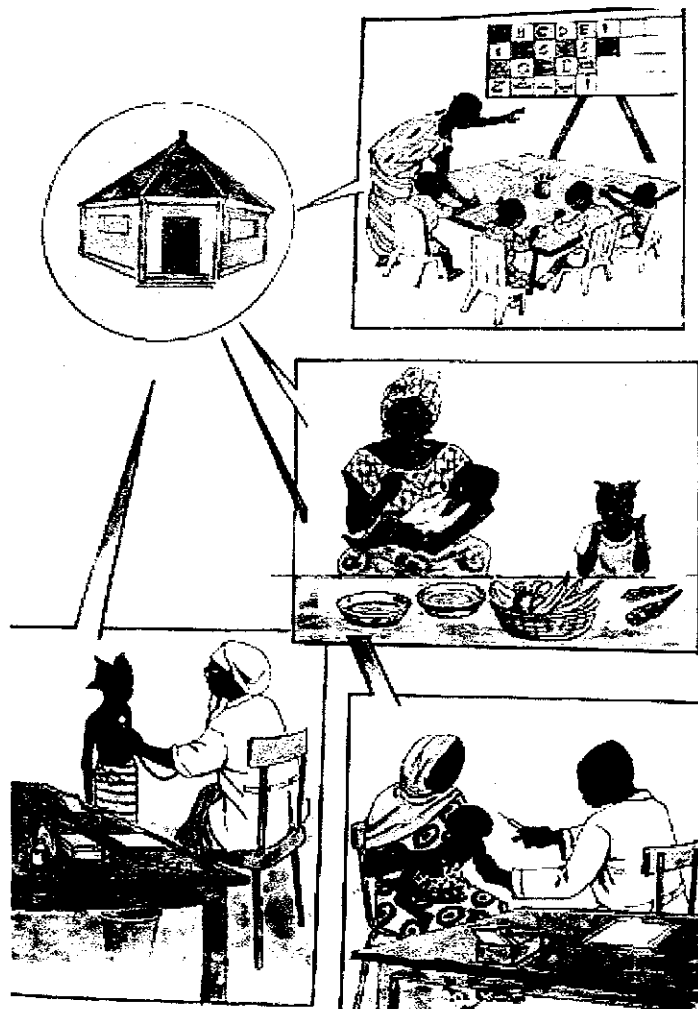
Un espace éducatif pour la construction de l'avenir des enfants.



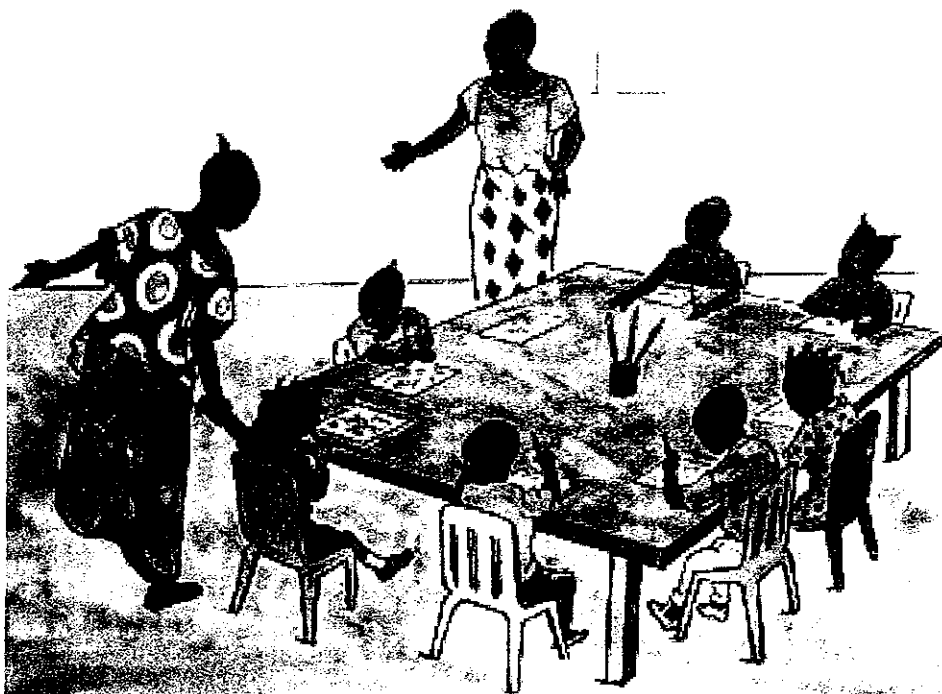
Un espace culturel par une meilleure assimilation de nos valeurs traditionnelles



Un espace ludique au service des enfants.



Un espace multifonctionnel : éducation, nutrition, un espace pour la promotion de la santé maternelle et infantile.



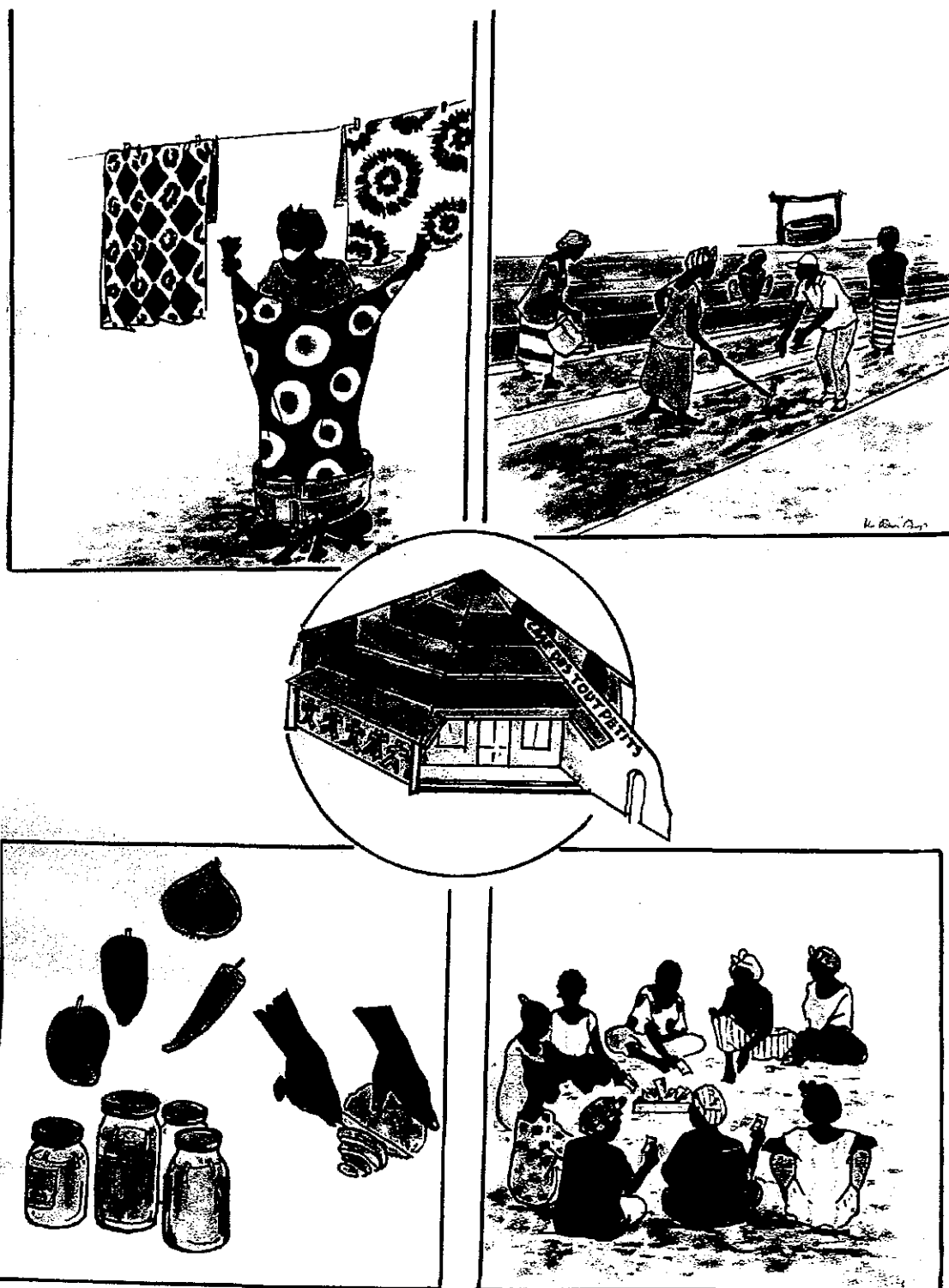
La fille a le droit d'accéder à l'éducation,



le garçon aussi.

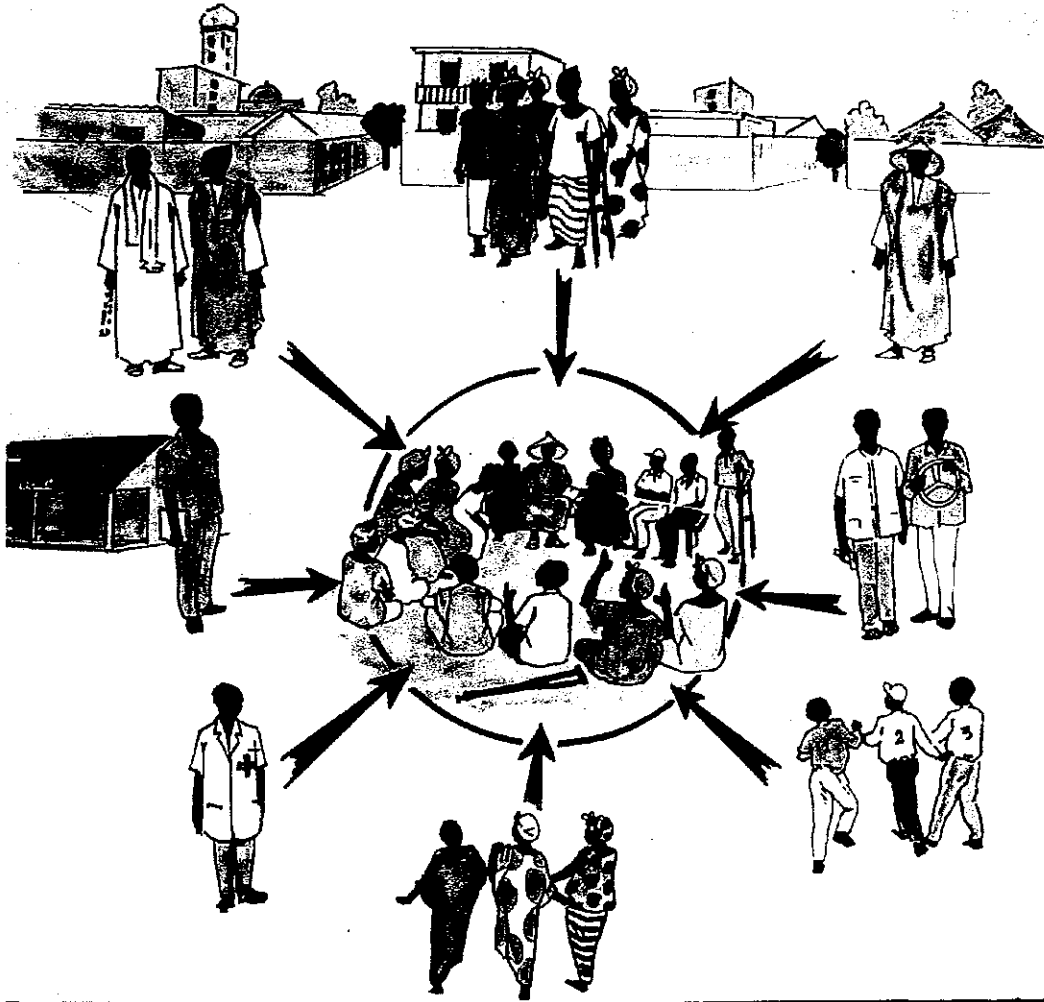


Pour créer les conditions de durabilité, les populations doivent participer à la gestion de la Case.



Pour assurer la durabilité, la Case des Tout-Petits se veut un outil de développement en appuyant les activités des Groupements Féminins : teinture, maraîchage, transformation de fruits et légumes, micro-crédit.

3. ORGANISATION

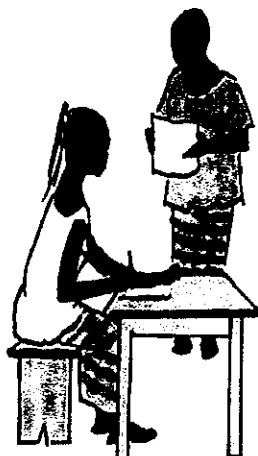


Pour gérer la Case des Tout-Petits, les populations doivent s'organiser pour mettre sur pied un Comité Directeur représentatif de l'ensemble de la population.
Le Comité Directeur doit élire à son tour un Comité de Gestion.

- Le Comité de Gestion (Organe exécutif de 6 membres)



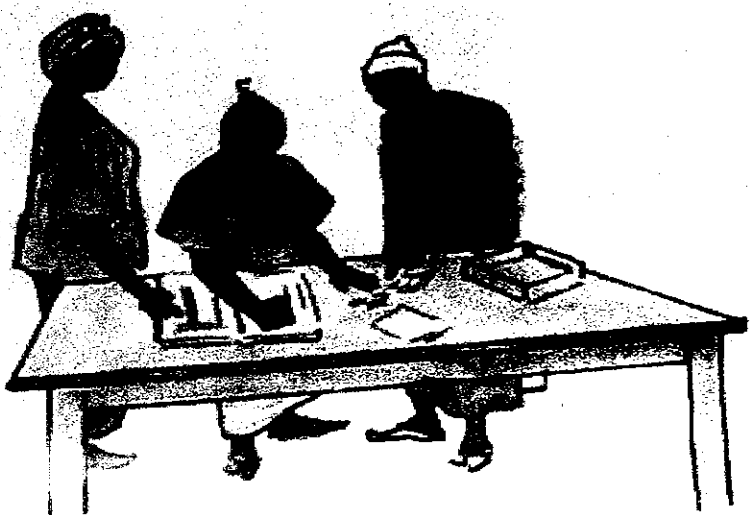
Le Comité de Gestion est
composé de la Présidente et



de la Secrétaire et de son
Adjoint (e),



de la trésorière et de son
adjoint (e),



Deux Commissaires aux Comptes élus, se chargent de la vérification
de la trésorerie



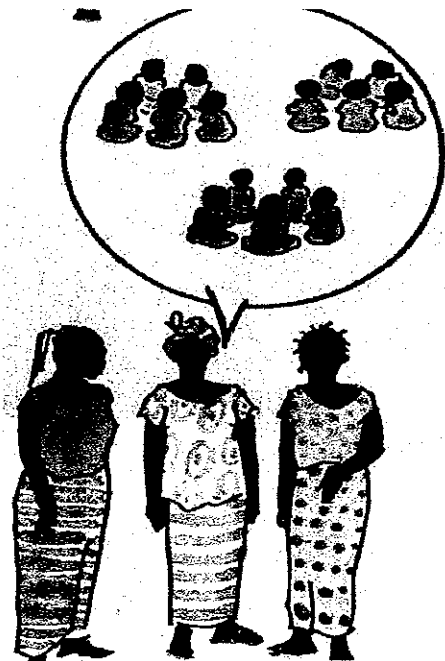
Pour optimiser la mise en œuvre,
des Commissions seront mises en
place. Il s'agit de la :

Commission culturelle

Commission sociale et
médicale



Commission Pédagogique



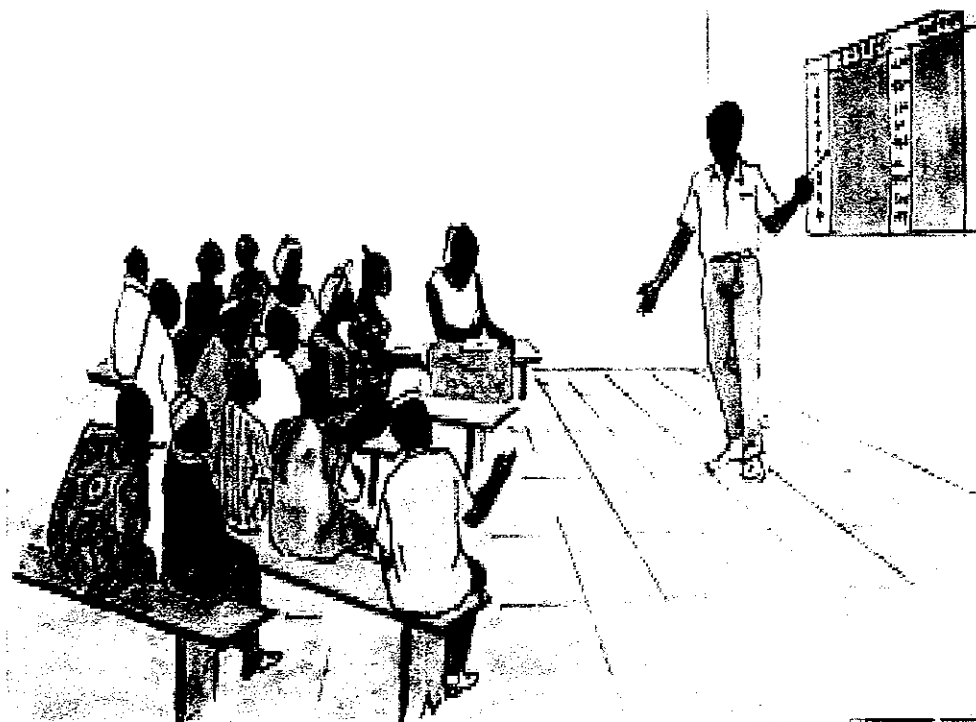
Commission d'organisation



Le Ministère de la Famille et de la Petite enfance en rapport avec le Comité de Gestion reçoit et examine les candidatures pour les postes :

- d'animatrices (eurs) polyvalents
- de La mère assistante
- de la grand-mère ou grand-père

4. LA FORMATION



Une formation est impérative en vue d'initier le Comité de Gestion aux mécanismes ...



de gestion administrative et financière de la Case des Tout-Petits et mettre en place un système de suivi.